



**LETTRE OUVERTE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Près de 50 % des aînés souhaitent vivre en cohabitation intergénérationnelle
14 AOÛT 2023 – Environ la moitié des personnes âgées de 55 ans et plus au Québec réclament la mise en place d’une plateforme Web de cohabitation intergénérationnelle, révèle aujourd’hui un sondage de l’Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQR).

L’initiative viserait à faciliter la mise en relation d’hôtes, c’est-à-dire des personnes retraitées possédant une chambre disponible dans leur logement principal, avec des cohabitants, soit des jeunes à la recherche d’une chambre chez l’habitant.

Selon les résultats du sondage mené en août 2023, auprès d’approximativement 5 000 retraités issus du secteur public et parapublic, il s’adonne que près de 90 % des répondants vivent dans une maison ou un logement personnel. Il est important de souligner qu’une infime partie des répondants, soit 4 % (211 répondants) ont indiqué vivre dans des résidences privées pour aînés (RPA). Seuls 0,06 % (3 répondants) ont mentionné vivre en CHSLD.

Une part considérable de retraités, soit 25 % (1231 répondants), expriment le souhait que vivre à domicile demeure une priorité. Cette donnée met en évidence la préférence de cette population pour pouvoir rester chez eux, dans leur environnement familial.

Une tendance émergente

Cet automne, plusieurs résidences pour aînés au Québec se préparent à accueillir des étudiants dans leurs établissements, offrant ainsi un logement et des repas en échange de quelques heures de bénévolat par semaine. Bien que l’Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQR) salue cette initiative, il est important de prendre en compte que la majorité des personnes âgées souhaitent vivre et vieillir dans leur domicile.



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic

En effet, selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), 58 % des personnes de 65 ans et plus vivent dans un ménage privé, dont 51 % dans une maison individuelle non attenante. Par conséquent, il serait opportun de considérer la mise en place d'une plateforme Web de cohabitation intergénérationnelle, permettant ainsi aux personnes âgées vivant à domicile de profiter d'une expérience de cohabitation avec des étudiants. Cette initiative favorisait les échanges intergénérationnels tout en respectant les préférences des personnes âgées de rester chez elles.

Paul-René Roy

Président provincial de l'AQRPP